

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 janvier 2012**

Délibération n° 2012-2696

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmes de travaux annuels 2012 - Opérations globalisées - Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource - Sécurité de la distribution - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 janvier 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), Vullien (pouvoir à M. Reppelin), MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Thivillier), Crédoz (pouvoir à M. Longueval), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Balme (pouvoir à M. Millet), Bolliet (pouvoir à M. Lung), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Schuk), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Darne JC.), M. Lambert (pouvoir à M. Flaconnèche), Mmes Laval (pouvoir à M. Buffet), Pesson (pouvoir à M. Goux), MM. Pilon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Jacquet), Roche (pouvoir à M. David G.), Sturla (pouvoir à Mme David M.), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Imbert).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Giordano, Turcas.

Séance publique du 9 janvier 2012**Délibération n° 2012-2696**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Programmes de travaux annuels 2012 - Opérations globalisées - Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource - Sécurité de la distribution - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 décembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme 2012 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008 et n° 2010-1567 du 28 juin 2010.

Ainsi, ce programme de travaux et d'actions concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale P 20 - Eau potable et l'axe d'intervention du plan de mandat "Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine".

Ce programme annuel d'actions et de travaux pour 2012 peut être décliné en actions et travaux, concernant le patrimoine communautaire en matière d'eau potable.

Ces actions concernent :

- les opérations de proximité sur le réseau d'eau potable dans le cadre de l'opération n° 1819,
- les interventions pour assurer la sécurité de la ressource en eau potable dans le cadre de l'opération n° 1825,
- les interventions pour assurer la sécurité de l'adduction et de la distribution en eau potable dans le cadre de l'opération n° 1813.

Le service public de l'eau potable gère un patrimoine actuel de 4 000 kilomètres de canalisations, 900 kilomètres de branchements, 11 sites de captage, 13 stations de pompage, 62 réservoirs, 31 stations relais, 12 surpresseurs, pour une capacité de production de 550 000 mètres cubes/jour sur le captage de Crépieux Charmy et 85 000 mètres cubes/jour sur les captages périphériques.

Ce service programme, finance, construit et fait exploiter par le biais des fermiers titulaires des contrats d'affermage l'ensemble des équipements et ouvrages qui concourent à la production et à la distribution de l'eau potable sur le territoire qu'il a en gestion.

Le programme, élaboré dans le cadre des 3 autorisations de programmes globalisées pour les études et travaux, peut être détaillé comme suit :

1 - Les opérations sur les réseaux d'eau potable - opération n° 1819**1-1. Opérations de proximité**

L'ensemble de ce programme prévisionnel de travaux permettra de dépasser le ratio de 85 % des investissements consacrés à la rénovation (renouvellement et réhabilitation) du patrimoine de la Communauté urbaine.

A - Création ou renouvellement de réseaux

a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit ici, d'une part, de provisions pour des travaux d'extension des réseaux situés en zone U au plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine pour un montant de 364 370 € HT, soit 435 786 € TTC. Ces opérations sont identifiées et créées en cours d'année en fonction de l'apparition des besoins d'extension liés au développement urbain.

D'autre part, sont provisionnées 334 448 € HT soit 400 000 € TTC pour réaliser les réfections de chaussée définitives au titre des opérations de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés par les fermiers du service dans le cadre de leurs obligations contractuelles,

b) - Opérations identifiées par commune

Ces opérations sont avant tout liées au programme pluriannuel de fiabilisation du réseau consécutif à la réalisation de l'étude de sécurité sur le réseau d'eau potable de l'ensemble de l'agglomération.

Pour 2012, 28 opérations ont ainsi été identifiées dans différentes communes pour un montant global de 3 565 396 € HT soit 4 264 214 € TTC :

Commune	Adresse	Objet
Villeurbanne	rue Raspail Prolongé	construction d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 110 mètres
Décines Charpieu	rue Jean Macé (rues adjacentes)	construction d'une conduite d'un diamètre de 150 millimètres sur une longueur de 520 mètres
Lyon 1er	place Chazette	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 250 millimètres sur une longueur de 135 mètres
Lyon 3°	rue Bellecombe	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 260 mètres
Lyon 3°	rue Riboud	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 195 mètres
Lyon 7°	rue des Girondins	renforcement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 480 mètres
Lyon 9°	rue Saint Pierre de Vaise	renouvellement de conduites de diamètre 100 et 150 millimètres sur une longueur de 200 mètres
Villeurbanne	rue Poizat	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 310 mètres
Vaulx en Velin	rue Franklin	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 200 millimètres sur une longueur de 150 mètres
Bron	rue Louis, rue Blanche, impasse Marie (deuxième tranche)	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 410 mètres

Saint Priest	impasse des Lauriers	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 120 mètres
Saint Priest	cité Berliet (16°, 17° et 9° rue)	renouvellement de conduites de diamètre 60 à 250 millimètres sur une longueur de 1482 mètres
Saint Priest	avenue Germain	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 988 mètres
Feyzin	chemin du Vieux Collège	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 50 millimètres sur une longueur de 300 mètres
Rillieux la Pape	chemin du Champ du Roy	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 150 millimètres sur une longueur de 400 mètres
Neuville sur Saône	chemin du Serpent	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 800 mètres
Sathonay Village	rue Saint Maurice - Villotièrre	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 150 millimètres sur une longueur de 450 mètres
Champagne au Mont d'Or	rue de la Mairie (de République à Michel)	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 200 mètres
Limonest	chemin de Saint André	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 150 millimètres sur une longueur de 250 mètres
Lissieu	chemin de la Carrière	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 350 millimètres sur une longueur de 60 mètres
Irigny	avenue de Bezange	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 150 millimètres sur une longueur de 70 mètres
Saint Genis Laval	chemin de la Tassine et cote Lorette	renouvellement de conduites de diamètre 80 et 100 millimètres sur une longueur de 380 mètres
Sainte Foy lès Lyon	chemin du Taffignon, allée du Taffignon	renouvellement de conduites de diamètre 60 et 100 millimètres sur une longueur de 340 mètres
Oullins	rue Claude Michel	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 350 mètres
Oullins	impasse Fourier	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 80 millimètres sur une longueur de 60 mètres
Craponne	rue des Terres plates/rue de l'EDF	renouvellement de conduites de diamètre 240/280 millimètres sur une longueur de 150/100 mètres
Craponne	rue A. Vallas	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 180 mètres
Francheville	rue des Coquilles	renouvellement d'une conduite d'un diamètre de 100 millimètres sur une longueur de 220 mètres

Pour ce paragraphe "Création ou renouvellement de réseaux", les montants prévisionnels sont les suivants :

- dépenses :	5 100 000 € TTC, soit 4 264 214 € HT,
- recettes de TVA :	835 786 €,
- recettes Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, tiers :	0 €,
- charge nette :	4 264 214 €.

B - Autres opérations de réseau

- études diverses	30 000 € TTC, soit 25 084 € HT,
- récolement	10 000 € TTC, soit 8 361 € HT,
- chloration nord agglomération	205 600 € TTC, soit 171 906 € HT,
- réseaux de refoulement	239 200 € TTC, soit 200 000 € HT,
- travaux pour compte de tiers : - en dépenses	300 000 € TTC, soit 250 836 € HT,
- en recettes	260 000 € versés par les tiers en contrepartie des travaux réalisés pour leur compte sur le réseau d'eau potable (renforcements, déviations ou extensions).

Pour ce paragraphe "Autres opérations de réseau", les montants prévisionnels sont les suivants :

- dépenses :	784 800 € TTC, soit 656 187 € HT,
- recettes de TVA :	128 613 €,
- recettes (au titre des participations des tiers) :	260 000 €,
- total de charge nette :	396 187 €.

Pour l'ensemble de l'opération n° 1819, les montants prévisionnels sont les suivants :

- dépenses :	5 884 800 € TTC, soit 4 920 401 € HT,
- recettes de TVA :	964 399 €,
- recettes (au titre des participations des tiers) :	260 000 €,
- total de charge nette :	4 660 401 €.

2 - Les opérations de sécurité de la ressource - opération n° 1825

Diverses interventions sont programmées pour les dépenses prévisionnelles suivantes :

Libellé	Montant (en € HT)	Montant (en € TTC)
suivi chasses du Rhône	100 000	119 600
déclaration d'utilité publique (DUP) Crépieux Charmy	41 806	50 000
expertise Crépieux Charmy	200 000	239 200
expertise divers captages périphériques	200 000	239 200
suivi Nappe ZI Meyzieu et Crépieux Charmy et Nappe de Lyon	71 759	85 824
suivi nature Charmy sud et Meyzieu Garenne	17 475	20 900
maintenance Rosalye Napelly	80 000	95 680
plateforme Charmy sud	50 167	60 000

Sur certaines opérations, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse est susceptible d'accorder 150 000 € de subventions.

Pour l'ensemble de l'opération n° 1825, les montants prévisionnels sont les suivants :

- dépenses :	931 860 € TTC, soit 779 148 € HT,
- recettes de TVA :	152 712 €,
- recettes de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse :	150 000 €,
- charge nette :	629 148 €.

3 - Les opérations de sécurité de la distribution - opération n° 1813

Diverses interventions sont programmées pour les dépenses prévisionnelles suivantes :

Libellé	Montant (en € HT)	Montant (en € TTC)
points de mesure Lyonnaise des eaux télégestion	40 000	47 840
télégestion Lyonnaise des eaux fiabilité des données	63 000	75 348
Lyonnaise des eaux anti intrusion	50 000	59 800
point de mesure Veolia captage	40 000	47 840
point de mesure Veolia distribution	40 000	47 840
télégestion secteur Veolia fiabilité des données	63 000	75 348
sectorisation Veolia	200 000	239 200
clapets anti pollution	418 060	500 000
branchements plomb	1 500 000	1 794 000
expertise ouvrages et travaux	150 000	179 400
système d'information géographique (SIG) Lyonnaise des eaux branchements des compteurs	200 000	239 200
renouvellement D>400 millimètres	150 000	179 400

Sur certaines opérations, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse est susceptible d'accorder 800 000 € de subventions.

Pour l'ensemble de l'opération n° 1813, les montants prévisionnels sont les suivants :

- dépenses :	3 485 216 € TTC, soit 2 914 060 € HT,
- recettes de TVA :	571 156 €,
- recettes de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse :	800 000 €,
- charge nette :	2 114 060 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux annuels proposés pour 2012 pour les opérations globalisées dans le cadre de l'autorisation de programme globale P 20 - Eau potable :

- réseau d'eau potable,
- sécurité de la ressource en eau potable,
- sécurité de la distribution en eau potable,

qui s'inscrivent dans le cadre de l'axe d'intervention "Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine".

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable, sur les opérations suivantes au titre du budget annexe des eaux sur l'exercice 2012 :

- réseau d'eau potable (opération n° 1819) :

. dépenses :	5 884 800 € TTC, soit 4 920 401 € HT,
. recettes :	1 224 399 €,
. charge nette :	4 660 401 € ;

- sécurité de la ressource en eau potable (opération n° 1825) :

. dépenses :	931 860 € TTC, soit 779 148 € HT,
. recettes :	302 712 €,
. charge nette :	629 148 € ;

- sécurité de la distribution en eau potable (opération n° 1813) :

. dépenses :	3 485 216 € TTC, soit 2 914 060 € HT,
. recettes :	1 371 156 €,
. charge nette :	2 114 060 €,

pour un montant total de 10 301 876 € TTC en dépenses et 2 898 267 € en recettes.

Dans le cadre du budget annexe des eaux, la TVA versée en sus sur les opérations est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et recettes de 1 688 267 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 janvier 2012.